



CONSEIL MUNICIPAL

du

26 Juin 2008

Tel. Maire : 06 75 49 02 76

Mail : chazallet@hotmail.com

Présents : Bruno Chazallet, Alain Chapus, Simon Ogeard, Anne Vermare, Michel Venet, Catherine Petitjean, Marianne Bazantay, Bernard Junet, Corinne Charachon, Christophe Vasseur, Gérard Chazallet, Alexandra Colombet, Frédéric Reynard,
Absents et excusés : Jean Paul Barret, Damien Morlière.

DELIBERATIONS ET DECISIONS, INFORMATIONS DIVERSES

- **Nouveaux horaires pour les ATSEM et les cantinières :**

Suite à la modification des horaires des professeurs des écoles par l'Education Nationale, la commission « Ecole » a travaillé sur la meilleure façon de compenser les pertes d'heures de travail pour le personnel communal à l'école du village et à la cantine. Les nombres d'heures mensuelles ont été recalculés en rajoutant des journées d'entretien en début et en fin de périodes de vacances, ou en intégrant du temps en plus pour certaines tâches. Au final, on arrive à ré-équilibrer à quelques heures près, en plus ou en moins selon les postes. Ces nouvelles dispositions ont reçu l'accord des personnes concernées.

- **Devis photocopieurs : Ecole du village et Mairie :**

Le contrat retenu est celui qui nous garantit le moindre coût par copie.

- **Déchets verts :**

La zone de dépôt pour les déchets verts en dessous de la salle est fermée définitivement. La déchèterie des Auberges à Montrottier est maintenant en mesure de les accepter. Pour les branchages, la commune propose de mettre à disposition une parcelle de **terrain près de l'ancien lavoir.** Une zone sera aménagée pour recevoir **exclusivement les branches et les tailles de haies.**

Vos tontes de pelouse devront être soit emportées à la déchèterie des Auberges sur la commune de Montrottier, soit conservés par vous pour réaliser du composte.

- **Panne à la station d'épuration du village :**

Une des deux turbines est en panne. Le conseil a pris connaissance de deux devis pour échange du moto réducteur dans les meilleurs délais.

La dépense s'élève à environ 3 200,00 euros HT.

- **Véhicule communal :**

L'ancien 4x4 UMM est en panne (pont).

Dans un premier temps, le conseil décide de le faire réparer. Une décision sera prise ultérieurement au sujet de ce véhicule (réparations successives coûteuses).

- **Extension de la toiture du local boules :**

Après comparaison des devis et prestations des artisans consultés, l'entreprise de charpente couverture Daniel BAVAROT est retenue pour un montant total d'environ 6 600,00 euros HT.

- **Travaux d'aménagement de trottoirs rue du Moulin :**

L'enrochement proche du lotissement des Terrasses commencé début Juillet est réalisé par l'entreprise David MANDAIRON. Les autres travaux vont suivre et seront exécutés par l'entreprise Appia sous la responsabilité de la communauté des communes de Chamousset en Lyonnais.

- **Recensement dans le cadre du plan canicule:**

Les personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide (visite au domicile, courses ...) en cas de fortes chaleurs sont priées de se faire inscrire en mairie. La démarche est volontaire, elle peut se faire par la personne elle-même ou par un tiers. Les personnes connues sur la commune pourront bénéficier d'une aide en cas de déclenchement du plan d'alerte par le Préfet.

- **Centre social de Saint Laurent de Chamousset :**

Suite aux difficultés financières rencontrées par le Centre Social, le tribunal a prononcé sa liquidation. Un repreneur (entreprise privée : « People and Baby ») a été désigné par le liquidateur. Après un exercice de 18 mois, la situation sera ré-examinée. Des priorités ont déjà été définies et certaines des activités risquent d'être remises en question ou réduites. Afin que chacun puisse s'organiser, nous invitons les parents à prendre contact avec les élus de la commune ou la Communauté de Communes pour en savoir plus : téléphone 04 74 70 58 00

- **Multi-accueil :**

Assez peu de parents ont répondu à l'enquête que nous avons fait passer il y a quelques semaines. A priori, nous partirions plutôt sur une capacité d'accueil de 9 enfants. Au niveau de la structure, l'objectif serait d'avoir des bâtiments opérationnels pour Janvier 2009. Pour le reste, date d'ouverture fonctionnement, cela dépendra pour beaucoup des orientations prises par le nouveau repreneur, la Communauté de Communes et leurs partenaires dans les domaines de l'action sociale et de la petite enfance ;

- **Emprunt pour FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) :**

La compensation de la TVA sur les investissements réalisés par la commune (Multi-accueil et classes de maternelles) se fait avec un décalage de deux ans, il faut donc avancer les sommes correspondantes. Le paiement de la TVA pour les travaux engagés peut se faire en partie sur fonds propres mais la municipalité va devoir emprunter pour le reste. Plusieurs établissements bancaires ont été consultés pour connaître leur meilleur taux pour un emprunt sur 18 mois.

- **Demande de rattachement au lycée d'enseignement général de Sain Bel - l'Arbresle :**

Pour la rentrée de septembre 2008, le recteur d'académie a accepté que les enfants de la commune de Brussieu puissent demander une dérogation pour intégrer le nouveau lycée de SAIN BEL – L'ARBRESLE.

Le conseil municipal espère pouvoir très prochainement vous annoncer une bonne nouvelle quant au rattachement définitif de la commune au Lycée de Sain Bel – L'Arbresle

- **Equipement salle des fêtes :**

Une suggestion est faite pour acquérir un escabeau équipé d'un garde-corps. Mis à la disposition des usagers de la salle, il permettrait d'accrocher et d'enlever décorations et guirlandes dans de meilleures conditions. La municipalité va se renseigner (modèle le plus adapté, coût ...). Il faut aussi trouver un endroit facilement accessible pour le ranger.

● **Voirie : entretien des chemins de terre**

Certains chemins sont en mauvais état : ravinement et trous sur certains tronçons, problème d'évacuation de l'eau : de l'entretien a déjà été réalisé, d'autres travaux seront à prévoir.

● **PLU :**

→ Réunion des conseillers municipaux avec Mme MERIAU (urbaniste qui nous accompagne pour l'élaboration du PLU) le Jeudi 10 Juillet 2008 à 19h30.

→ Proposition de nommer un responsable pour la mise au propre des décisions prises en réunion PLU : Michel VENET est désigné pour cette tâche.

● **SIVOM de la Giraudière :**

→ Ecole primaire des Trois Collines et cantine scolaire :

Les travaux avancent. L'extension de l'école pourrait entrer en service en Janvier 2009. Le transfert de la cantine vers les nouveaux locaux est prévu pour les vacances de Toussaint.

Jusqu'à présent, les repas étaient fournis par les cuisines du Centre d'apprentissage et l'acheminement pouvait se faire à pied. Avec l'éloignement du nouveau restaurant d'enfants (regroupé avec l'école), il va falloir envisager une solution pour transporter ou se faire livrer les repas. Plusieurs possibilités sont à l'étude.

Après travaux, le local de l'ancienne cantine pourrait être utilisé pour l'agrandissement de l'épicerie voisine (magasin Vival).

→ Résidence de la Forge (ancienne maison Juban) rue de la Gare

Un panneau « Résidence de la Forge » va bientôt être apposé.

Un appartement se libère. Loyer : environ 390 euros. Pour tout renseignement, s'adresser au SIVOM (Secrétariat en Mairie de Bessenay)

→ Projet d'aménagement de l'impasse de la Poste

Le SIVOM va lancer une première tranche de travaux sur la partie basse en bordure de la route nationale : talus, rocher et abribus.

● **Alimentation en eau potable du hameau de la Giraudière :**

La commune de Brussieu va à nouveau faire une demande pour que le secteur de la Giraudière situé sur Brussieu actuellement alimenté en eau potable par le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Sud-Ouest Lyonnais (SIDESOL) soit desservi par le Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier. Ce transfert de réseau permettra à la commune une meilleure gestion de la sécurité incendie, des zones constructibles et du financement du traitement des eaux usées.

● **Travaux de réparation du pont sur la Brévenne à la Giraudière :**

Financées par le Département, les réparations en cours consistent à refaire totalement la partie supérieure de l'ouvrage (nouvelle dalle, nouvelle chaussée). Les entreprises Perret et Deluermoz sont chargées des travaux.. La fin des travaux est prévue pour la deuxième quinzaine du mois d'août.

● **CycloCanton du Samedi 14 Juin :**

L'arrivée à Brussieu dont l'organisation revient à Gérard Chazallet s'est bien déroulée. Vous êtes nombreux à vous être déplacés pour l'occasion. Merci à tout le monde, accompagnateurs et bénévoles pour la réussite de cette manifestation.

● **Association « Tous en famille » :**

L'association organise un concours de coinche le **Samedi 4 Octobre 2008**.

La fête de l'artisanat n'aura pas lieu cette année, elle sera reconduite une année sur deux.

● **Les 24 heures de pétanque :**

Les 11 et 12 juillet 2008, une partie de pétanque aura lieu durant 24 heures entre les habitants de Courzieu et de Brussieu.

Elle se déroulera sur le terrain de boules du Restaurant Commarmond à partir de 18 h le vendredi 11 juillet jusqu'au samedi 12/07 à 18 h.

Tous les habitants de la commune (petits et grands) sont invités à venir participer à cet évènement.

Inscription gratuite sur place.

● **EAU POTABLE : Tuyauterie en plomb**

La commune est à nouveau interrogée sur le remplacement des tuyauteries en plomb. Ces remplacements se feront progressivement sur tout le réseau du syndicat des eaux des monts du lyonnais et se feront sous sa responsabilité et sous son financement. Tous les tuyaux en plomb seront changés d'ici 2012.

La commune de Brussieu informe le syndicat des eaux chaque fois que des travaux doivent être réalisés sur une voirie pour que ce changement soit effectué avant travaux.

En réponse au dernier courrier reçu : le programme voirie de la commune ne prévoit pas de réaliser des travaux rue du lavoir ni en 2008, ni en 2009.

● **Recrutement d'un agent communal :**

En prévision du futur départ en retraite de René Michel, un profil de poste a été établi pour la personne appelée à lui succéder. Ce recrutement pourrait intervenir en novembre ou en décembre 2008.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir en mairie un curriculum vitae

Capacités demandées :

- Etre capable de réaliser des travaux manuels,
- Avoir la capacité physique d'exercer le poste,
- Avoir la capacité de travailler en équipe,
- Accepter la flexibilité des horaires,
- Respecter la hiérarchie,
- Avoir le permis de conduire poids lourds (si possible) ou au minimum être apte à le passer : la personne retenue ne sera pas maintenue en poste si elle n'obtient pas le permis pendant son année de stagiaire.
- Avoir le sens de l'initiative.
- Avoir le sens de la communication.

Travaux à réaliser :

- Entretien des espaces verts, des chemins
- Entretien de la station d'épuration,
- Assurer l'emploi de Ripper un jour par semaine avec les services de la Communauté des Communes
- Entretien des rues du village
- Déneigement pendant la période hivernale (7 jours sur 7 et 24 h sur 24)
- Réalisation de travaux de bricolage,
- Nettoyage des locaux,
- Etre capable de conduire un tracteur, un camion, ...
- Divers travaux

Rémunération proposée :

- Salaire de base calculé en fonction des barèmes des employés des collectivités territoriales.
- Prime correspondant environ à un mois de salaire.

• **Plantation de haies :**

Par un nouveau courrier, la préfecture du Rhône nous demande de vous informer que l'Etat souhaite promouvoir la plantation de haies.

Les aides à la plantation s'adressent aussi bien aux particuliers, qu'aux associations ou aux collectivités et peuvent atteindre 100 % de la dépense.

Des déclarations d'intention doivent être envoyées en préfecture avant le 20 juillet par l'intermédiaire de la Mairie.

DATES

• **Juillet**

Samedi 5	Fête de l'Ecole Brussieu	Salle des Fêtes	Sou des écoles de Brussieu
Dimanche 6	Ouverture	Maison de la mine	
Samedi 12	Ball trap		Société de Chasse
Dimanche 13	Ball trap		Société de Chasse

Août

Dimanche 3	Ouverture	Maison de la mine	
------------	-----------	-------------------	--

Septembre

Week-end du 27	Vogue	Village	Vogueurs 2008 (18 ans)
----------------	-------	---------	------------------------

Les comptes rendus de conseils municipaux (et beaucoup d'autres informations sur notre commune) sont disponibles sur le site www.brussieu.com